COLLOQUE MIR'ARTS - 5 JUIN 2014

La reconnaissance de l'artiste en situation de handicap : rôles et responsabilités dans la création d'un cercle vertueux

Depuis 2008, mir'arts poursuit une mission de valorisation des pratiques artistiques des personnes handicapées en agissant comme une interface auprès des promoteurs, des acteurs culturels, des responsables politiques, du public. Son action s'inscrit dans l'évolution de notre société actuelle qui vise l'inclusion, et oblige à réfléchir aux conditions qui permettent aux personnes handicapées de s'engager dans un véritable parcours artistique lorsqu'elles le souhaitent et d'être reconnues en tant qu'artistes. Nombreux sont les enjeux, qu'ils soient éthiques, sociaux, politiques ou juridiques auxquels une personne handicapée et son entourage sont confrontés ; ils demandent à être analysés pour ouvrir sur des réponses susceptibles de respecter les droits et intérêts de tous.

Contexte

La politique culturelle fédérale, aussi bien que celle exprimée par les cantons et les villes, œuvre pour garantir à la personne handicapée une égalité de chance dans la participation à la vie artistique et culturelle, conformément à l' article 30 de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées: « *Les Etats Parties prennent toutes mesures appropriées pour donner aux personnes handicapées la possibilité de développer et de réaliser leur potentiel créatif, artistique et intellectuel, non seulement dans leur propre intérêt, mais aussi pour l'enrichissement de la société* » (alinéa 2). Par ailleurs, de multiples exemples nous montrent que le monde de l'art s'ouvre progressivement aux artistes lesquels, en raison de leur handicap, n'ont pas suivi un parcours de formation conventionnel.

Problématique et questions

Néanmoins, certaines résistances entravent la reconnaissance des artistes handicapés.
En effet, si ce processus de reconnaissance implique la société au sens large, l'entourage de l'artiste concerné a un rôle déterminant à jouer : la famille, les proches, les représentants légaux, les professionnels qui l'accompagnent dans son travail, les directions des institutions ont-ils la possibilité d'être toujours à l'écoute de cette revendication ? De quels moyens se dotent-ils pour aider les artistes à développer leur potentiel créatif? Ensuite, l'artiste en situation de handicap est confronté au danger de voir sa rente d'invalidité ou les prestations dont il bénéficie compromises par les gains occasionnels dérivés de sa pratique artistique. Comment y remédier ? Pour finir, comment prévenir et contrer toute forme d'abus et de manipulation lorsqu'un artiste avec une déficience intellectuelle entre dans un système, comme celui de l'art contemporain, dont il ne maîtrise pas les codes ?

But du colloque

Contrairement aux idées reçues relatives au génie, au talent et à la vocation, pour devenir artiste il faut travailler avec constance et détermination dans un contexte adéquat, et être soutenu par un système complexe de relations : la reconnaissance artistique passe autant par son propre entourage que par la société et les acteurs du monde de l'art.
Le but de ce colloque est de cerner les rôles et les responsabilités des personnes et des institutions lesquelles, grâce aux actions menées et aux moyens déployés, peuvent contribuer à la construction sociale de l'artiste en situation de handicap. A travers un mécanisme de cause à effet, un cercle vertueux produirait ainsi une reconnaissance de ces artistes, leur permettant d'apporter une réelle contribution à notre vie sociale et culturelle.